

COMMUNE DE SAINT-FLOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2025
DELIBERATION N°15/04/2025-86

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le quinze Avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le quinze Avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en

Présents : 19 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation

Absents représentés : 6 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.

Absents excusés : 4

Votants : 25

Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjointes,
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, Bruno TEISSEDE, MME Christiane MEYRONEINC, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

MME Corinne AMAT par M. Frédéric DELCROS,
M. Christian GRENIER par M. Jean-Pierre JOUVE,
M. Nicolas FERNANDEZ par Eric BOULDOIRES,
M. Géraud DELPUECH par M. Jean-Luc PERRIN,
M. Tarek EL MAROUANI par MME Marie PETITIMBERT,
MME Martine GUIBERT par M. Marc POUGNET.

Absents excusés :

MMES Patricia RÉNAUD, Mathilde BOUT, Marine NEGRE, Nathalie LESTEVEN.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **02 MAI 2025** et que la convocation avait été faite et publiée le 2 Avril 2025.

Le présent extrait a été transmis le **17 AVR. 2025** à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : CONSTRUCTION D'UNE CRECHE COLLECTIVE DE 48 PLACES – LOT N°3 GROS-ŒUVRE / DEMOLITION : AVENANT N°4 – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°17/03/2025-45

RAPPORTEUR : Monsieur Jérôme GRAS

Dans le cadre du marché de travaux relatif à la construction de la crèche, le lot N°3 (Gros-œuvre / Démolition) a été attribué à l'entreprise SARL GUENIOT (15100 Les Ternes) pour un montant de 222 359,11 € H.T.

Pour mémoire un avenant N°1 a été signé le 2 Août 2024, portant le marché à 218 585,03 € H.T., un avenant N°2 a été signé le 29 Novembre 2024 portant le marché à 224 974,43 € H.T. et un avenant N°3 a été signé le 17 Janvier 2025 portant le marché à 227 018,43 € H.T.

Des travaux supplémentaires de réalisation de dalle et dallage en béton désactivé en pieds d'escalier extérieur ont été rendus nécessaires pour un montant de 2 635,00 € H.T. ainsi que la réalisation d'un socle de support pour totem pour un montant de 400, 00 € H.T. Par ailleurs, des travaux ne seront pas réalisés pour un montant de 2 370,50 € H.T.

Lors de la présentation du rapport N°17/03/2025-45, une erreur de frappe est survenue dans le montant total de la plus-value.

Ces différentes prestations engendrent une plus-value de **664,50 € H.T.** et non de 644,50 € H.T.

Le montant du marché est désormais de **227 682,93 € H.T.**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE l'avenant N°4 du lot N°3 (Gros-œuvre / Démolition) relatif aux travaux de construction d'une crèche collective de 48 places à conclure avec l'entreprise SARL GUENIOT pour un montant en plus-value de 664,50 € H.T.**

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant.**

POUR : 25 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,

Philippe DELORT

L'élu secrétaire de séance,

Florie PAROU

**AVENANT N°4
ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT**

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Saint-Flour
Hôtel de ville
1 place d'Armes – BP36
15100 SAINT FLOUR Cedex

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SARL GUENIOT
4 route de Cussac
15100 Les Ternes

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**Construction d'une crèche collective de 48 places
Lot N°3 : Gros-œuvre / Démolition**

Date de la notification du marché public: **13 octobre 2023**

Date de fin d'exécution du marché public : **7 avril 2025**

Montant initial du marché public:

- **Taux de la TVA : 20 %**
- **Montant HT : 222 359,11 €**
- **Montant TTC : 266 830,93 €**

Montant du marché public après avenant N°1 et 2 et 3 :

- **Taux de la TVA : 20 %**
- **Montant HT : 227 018,43 €**
- **Montant TTC : 272 422,11 €**

D - Objet de l'avenant.

Le présent avenant a pour objet l'intégration de prestations complémentaires.

Selon Ordre de service N°8 en date du 10 mars 2025

Devis N° 1499 du 05/03/2025 – existant :

- **Montant H.T. : 2 635,00 €**

Démolition de dalle et réalisation dalle portée en béton désactivée en pied d'escalier extérieur

Devis N° 1493 du 29/01/2025 - extension :

- Montant H.T. : 400,00 €

Réalisation socle de support pour totem

TRAVAUX EN MOINS – extension : - 2 370,50 € H.T.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON OUI

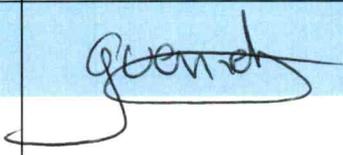
Montant de l'avenant N°4 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : **664,50 €**
- Montant TTC : 797,40 €

Nouveau montant du marché public après avenant N°4 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : **227 682,93 €**
- Montant TTC : **273 219,51 €**

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Mr GUENIOT Patrice, gérant	Les Ternes, le 25/04/2025	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Saint-Flour, le ... **02 MAI 2025**

Signature

Le maire,

Philippe DELORT

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 17 avril 2025 11:56
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 15-04-2025-86

∴ Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 15-04-2025-86, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250417-15-04-2025-86-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 15-04-2025-86

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.3 Gros-oeuvre / démolition : avenant N.4 - annule et remplace la délibération N.17/03/2025-45

Date de décision : 17/04/2025

Date de transmission : 17/04/2025

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>

SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: vendredi 2 mai 2025 10:21
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 15-04-2025-86

'.: Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 15-04-2025-86, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250502-15-04-2025-86-CC.

Informations sur l'acte

Numero : 15-04-2025-86

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.3 Gros-oeuvre / démolition : avenant N.4 - annule et remplace la délibération N.17/03/2025-45

Date de décision : 02/05/2025

Date de transmission : 02/05/2025

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>